

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Épreuve du

Durée : 3 heures

Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

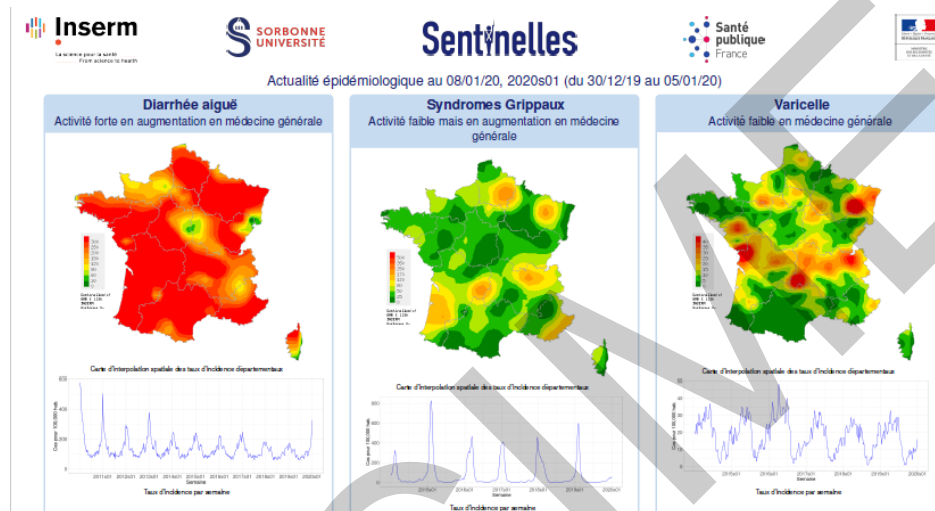
Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants ou aux surveillantes.

Ce sujet comprend deux parties indépendantes et comporte 6 pages

BARÈME

Partie 1 :6 points
Partie 2 : 14 points

PARTIE 1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES



Source : **Bulletin hebdomadaire du réseau Sentinelles**, 08 janvier 2020, [En ligne], disponible sur www.sentiweb.fr, consulté le 09 janvier 2020

QUESTION 1 : Présenter l'intérêt de croiser des indicateurs pour mesurer la santé d'une population.

QUESTION 2 : Expliquer comment un système de veille sanitaire contribue à assurer la meilleure santé possible de la population.

PARTIE 2 : DEVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

LE MAL-LOGEMENT, UNE CONSEQUENCE SUR LA SANTE ?

Le mal-logement regroupe trois dimensions différentes : la qualité de l'habitat, la taille du logement et la possibilité de disposer de son propre logement. Être mal-logé, c'est vivre dans un habitat dégradé, manquer d'espace, ne pas avoir de logement à soi ou dépendre des autres.

D'après la Fondation Abbé Pierre, *La France « malade du mal-logement »* [en ligne]. *Le Monde*, 28 janvier 2016. Disponible sur www.lemonde.fr (consulté le 15 juillet 2018).

QUESTION : **Montrer que le logement est un déterminant de santé.**

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 :** **Qu'est-ce qu'habiter ?**
LEROUX, Nadège, janvier 2008. ***Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion*** [en ligne]. Revue Vie sociale et traitements, numéro 97, p. 136.
Disponible sur www.cairn.info (consulté le 7 novembre 2018).
- ANNEXE 2 :** **Mal-logement, Mal-logés**, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), [en ligne]. Communiqué de presse
Disponible sur www.onpes.gouv.fr (consulté le 09 janvier 2020).
- ANNEXE 3 :** **Santé et environnement.**
Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
Disponible sur www.paca.ars.sante.fr (consulté le 17 novembre 2017).
- ANNEXE 4 :** **Le logement, socle fondamental de l'autonomie individuelle.**
L'Union sociale pour l'habitat, ***Le logement, socle fondamental de l'autonomie individuelle.***
Disponible sur www.union-habitat.org (consulté le 17 novembre 2017).

ANNEXE 1

Qu'est-ce qu'habiter ?

L'homme a toujours eu besoin de s'abriter, de se protéger, et de s'approprier des espaces. [...] D'après le *Petit Robert*, le premier synonyme du mot « habiter » est « vivre », et il se définit comme « avoir sa demeure ». La demeure apparaît comme le nid, le refuge à la vertu d'abri, la mémoire heureuse de l'origine avec ses qualités de repos, de tranquillité et de sécurité. Point de départ de la première expérience de l'être dans le monde, la maison constitue une référence et un outil de construction de soi. L'habitation est avant tout un lieu de vie, un lieu protégé de toutes les menaces extérieures. Elle renvoie aux normes sociales qui permettent l'intégration. [...] L'habitation n'a pas lieu sans espaces privés. Les territoires du privé protègent des regards, et peuvent dévoiler la personnalité de chaque occupant. « Un lieu habité par la même personne pendant une certaine durée en dessine un portrait ressemblant, à partir des objets et des usages qu'ils supposent ». [...]

L'homme ordinaire occupe un lieu défini, il aménage une entité spatiale qui lui appartient et qui participe à la construction de son identité. L'habitation est le refuge de sa vie privée, de son intimité, mais aussi de sa représentation. [...] Habiter un lieu signifie s'approprier ce lieu. L'appropriation permet la maîtrise de l'espace, autant privé que public, et pose le statut social de l'occupant. La sphère publique doit être investie car elle est le symbole de la sociabilité, et met au grand jour la « place » de l'individu dans la société : en plus de la demeure, on habite le quartier. [...] Habiter un lieu, c'est exister et prendre place dans la société, c'est pratiquer les usages communs du quotidien qui sont directement liés à l'habitat : manger et se faire la cuisine, recevoir, se divertir et se détendre, travailler, dormir dignement en étant protégé, prendre soin de soi, avoir une intimité, etc. [...] L'appartement ou la maison protège de la rue, c'est-à-dire de la misère et de l'immoralité qui lui sont parfois associées, pour privilégier le réseau familial. [...]. Habiter, c'est également se situer et exister aux yeux des autres. La demeure est un lieu de représentation où se développent sociabilité et convivialité. [...]

Source : LEROUX, Nadège, janvier 2008. *Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion* [en ligne]. Revue Vie sociale et traitements, numéro 97, p. 136. Disponible sur www.cairn.info (consulté le 7 novembre 2018).

ANNEXE 2

« Mal-logement, Mal-logés »

En soixante ans, les conditions de logement n'ont cessé de s'améliorer grâce à un effort sans précédent de construction et de rénovation de l'habitat encouragé par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, pratiquement tous les logements disposent du confort le plus élémentaire, comme le chauffage ou les équipements sanitaires.

Pour autant, les standards du confort, en évoluant, sont devenus plus exigeants alors que l'ensemble de la population n'y a pas encore accès. Récemment le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre sur « l'état du mal-logement en France » nous a alertés sur « le décrochage des couches populaires et l'inégalité de leurs destins résidentiels ». Les situations de logement actuelles des ménages les plus modestes doivent ainsi s'appréhender dans le temps long, [...]

De nombreux foyers ont des difficultés à joindre les deux bouts une fois le loyer réglé. Les files d'attente pour accéder à un logement social dans les zones tendues, et donc les plus chères, sont longues. Dans certains territoires, l'habitat informel et précaire s'enracine. L'accès à la propriété est devenu hors d'atteinte pour les plus modestes, dessinant là une

ligne de fracture entre les catégories sociales. Il est désormais fréquent de croiser dans les grandes agglomérations des personnes durablement dépourvues d'un domicile. Caractérisée hier par le déficit de logement et leur insalubrité, la crise du logement se dévoile à présent plus diffuse et protéiforme. En se concentrant sur la situation des ménages pauvres et modestes, l'Onpes livre un travail approfondi sur ce que signifie pour eux d'être mal logés dans la France d'aujourd'hui. [...] L'analyse des conditions de logement et d'habitat des populations pauvres et aux ressources modestes est aussi éclairée par la perception qu'elles en ont et les risques sanitaires et sociaux encourus. [...]. Finalement, les résultats révèlent deux seuils qui bornent le mal-logement : un seuil au-dessus duquel la charge en logement devient excessive, entraînant des privations sur les autres besoins à satisfaire, compromettant la participation à la vie sociale, et qui touche une part croissante des ménages à faibles revenus ; un seuil associé aux situations marginales de logement, rudes et exposées, dont l'issue est complexe et incertaine. L'un et l'autre posent plus généralement la question de l'insuffisance d'une offre de logements abordables dans certains territoires, spécialement les plus urbains. [...]

Source : Mal-logement, Mal-logés, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), [En ligne] Communiqué de presse. Disponible sur <http://www.onpes.gouv.fr> (consulté le 09 janvier 2020).

ANNEXE 3

Santé et environnement

- Habitat indigne et insalubre

De trop nombreuses personnes et familles résident encore aujourd'hui dans des logements incompatibles avec le maintien de leur dignité (logements trop petits, sans chauffage, sans lumière, très dégradés...). De tels logements peuvent présenter des risques pour leur sécurité et pour leur santé.

L'habitat indigne recouvre : les immeubles insalubres (risque pour la santé), les locaux où le plomb est accessible (risque de saturnisme¹), les immeubles menaçants, en ruines (risque pour la sécurité), les hôtels meublés dangereux, les habitats précaires, et dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets.

Lutter contre l'habitat indigne : une priorité de santé publique pour l'Agence régionale de santé et une priorité de l'action des pouvoirs publics, réaffirmée par la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009. Elle rejoint la politique de lutte contre les inégalités de santé et mobilise un nombre important d'acteurs : ARS, collectivités locales et territoriales et leurs services techniques et sociaux, services de l'Etat, Agence nationale de l'habitat, bailleurs sociaux, caisse d'allocations familiales, opérateurs institutionnels etc. L'objectif visé est de sortir les occupants de situations d'indignité dans lesquelles ils peuvent se trouver.

- Qualité de l'air intérieur

Nous passons la plus grande partie de notre temps dans un espace clos, c'est pourquoi il faut être attentif à la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments. Outre les polluants apportés par l'extérieur, de nombreuses substances peuvent être émises à l'intérieur des locaux. Ces polluants peuvent avoir des effets sanitaires divers, certains étant cancérigènes.

¹ Saturnisme : intoxication par le plomb particulièrement dangereuse pour la santé des enfants et des femmes enceintes.

Les sources de pollution présentes à l'intérieur des logements sont multiples : produits de construction et de décoration, d'ameublement, d'entretien, de bricolage, équipements de chauffage et de production d'eau chaude, tabagisme, utilisation de bougies, d'encens, présence de plantes ou d'animaux domestiques (allergènes), air extérieur, etc. Les polluants présents à l'intérieur des bâtiments sont donc de natures très diverses : monoxyde de carbone, radon, fibres minérales ou artificielles (amiante), composés organiques volatils (formaldéhyde, benzène, solvants chlorés, etc.), allergènes d'animaux, bactéries (légionelles², etc.), humidité, moisissures, biocides, etc.

Les risques pour la santé peuvent être diminués par une maîtrise des sources polluantes et par une ventilation qui garantisse un renouvellement d'air suffisant.

Source : Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur.
Disponible sur www.paca.ars.sante.fr (consulté le 17 novembre 2017).

ANNEXE 4

Le logement, socle fondamental de l'autonomie individuelle

Le logement représente, pour les Français, bien plus qu'un toit. C'est ce que montre une enquête audiovisuelle menée auprès de 550 personnes (dont 71 interviewées) à Romans, Bordeaux et Saint-Denis, présentée dans le cadre des états généraux du logement.

Plus qu'un toit, le logement est au fondement de l'épanouissement personnel et social de l'individu. La crise du logement est une crise de la société, dans un contexte où les règles du jeu se brouillent et où s'expriment de fortes attentes de régulation.

Condition de la réalisation personnelle et de l'insertion dans la société

« Le logement est vécu par les gens à la fois comme une condition de leur épanouissement personnel et comme une condition pour l'intégration de chacun dans la société », note Frédéric Gilli, responsable de l'enquête présentée lors des états généraux du logement, économiste et géographe, chercheur associé au centre d'études européennes de Sciences Po, codirecteur de la revue *Metropolitiques*.

D'un point de vue strictement personnel en effet, « le logement a cette dimension de cocon protecteur du monde extérieur, où l'on se ressource, où l'on se repose, donc lié à la santé personnelle », souligne Frédéric Gilli. Le logement est donc un marqueur social mais il permet aussi à chacun de se réaliser, de se ressourcer : quand on a un « chez soi », on acquiert une identité pour soi-même et l'on peut prendre soin de soi et de sa famille.

Mais un logement est aussi un socle pour la réalisation de chaque individu comme citoyen, pour être inséré dans la société : sans logement, il est impossible de chercher un emploi, de vivre en couple, de fonder une famille, de recevoir des amis...

Source : L'Union sociale pour l'habitat. *Le logement, socle fondamental de l'autonomie individuelle*
Disponible sur www.union-habitat.org (consulté le 17 novembre 2017).

² Légionelle : bactérie responsable d'un type d'infection respiratoire.